

# Elle se suicide et fait sauter son appartement

Une femme s'est donné la mort en s'immolant, provoquant une explosion

**C'**est un drame qui s'est déroulé dans la nuit de lundi à mardi. Une femme a mis fin à ses jours en s'immolant dans son appartement, provoquant simultanément une explosion.

Les sapeurs-pompiers ont été alertés aux alentours de 3 h du matin pour intervenir dans le cadre d'une explosion dans un bâtiment d'habitation, situé au 36, rue Victor-Giraud, au bout du Port-Vieux et à proximité du commissariat. "En pénétrant dans l'appartement qui se trouve au 1<sup>er</sup> étage, les sapeurs-pompiers ont découvert le corps sans vie de l'habitante,

**Selon les premiers éléments, la victime, une femme âgée de 48 ans, souffrait de troubles dépressifs**

âgée de 48 ans, précise le capitaine Diane Borselli. Il s'agit vraisemblablement d'un suicide. La personne, qui selon les premiers éléments souffrait de troubles dépressifs, a utilisé un cocktail explosif, avec entre autres des bouteilles d'alcool. En effet, la quadragénaire s'est aspergée d'essence avant de mettre le feu.

Heureusement, aucun autre décès n'est à déplorer. Seul un voisin a été légèrement blessé et évacué au centre hospitalier.



Les pompiers ont été alertés aux alentours de 3 h du matin pour intervenir au premier étage de cet immeuble du centre-ville. /PHOTO LA.G.

Une vingtaine de sapeurs-pompiers ont été dépêchés sur place, pour sécuriser les lieux et venir en aide aux habitants de l'immeuble. "Vingt personnes ont été mises en sécurité au commissariat qui se situe juste en face. Il a également fallu lever le doute sur la présence de gaz dans l'appartement. De plus, un ingénieur en bâtiment de la Ville s'est rendu sur les lieux afin de vérifier la stabilité de la structure." Après avoir émis un avis favorable quant à ce dernier

point, l'ingénieur a permis aux occupants de regagner leur domicile, écartant toute piste de danger. Heureusement encore, les dégâts ne concernent que l'appartement en question, au sein duquel l'explosion a eu lieu car "il n'y a pas eu de feu", précise le capitaine.

À la suite de ce drame, une enquête a été ouverte pour en déterminer les circonstances exactes.

Laura GATTI

lgatti@laprovence.com

**Les experts ont autorisé les habitants de l'immeuble à regagner leur domicile. Toute piste de danger a en effet été écartée.**